

# Test en terrain - Réglementation guêtres

---



## Saut en liberté

### **Antérieurs:**

Selon le règlement, seuls sont autorisés pour les antérieurs des protège-tendons légers et ouverts sur le devant.

### **Postérieurs:**

En principe, aucune guêtre n'est autorisée aux postérieurs.  
De légers protège-boulets seront permis aux postérieurs uniquement dans des cas dûment justifiés et avec autorisation spéciale des juges présents.

## Allures de base

### **Antérieurs:**

Des protèges-tendons légers et ouverts sur le devant sont admises.

### **Postérieurs:**

Sur autorisation spéciale des juges, des guêtres peuvent être autorisées.

Les guêtres seront contrôlées!